
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2024 – 1278 DU 23 OCTOBRE 2024
portant nomination au Ministère des Enseignements
maternel et primaire.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu** le décret n° 2024-892 du 11 avril 2024 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n° 2022-476 du 03 août 2022 ;
- vu** le décret n° 2021-570 du 03 novembre 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Enseignements maternel et primaire ;
- vu** le décret n° 2023-357 du 12 juillet 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- sur** proposition du Ministre des Enseignements maternel et primaire,
- le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 23 octobre 2024

DÉCRÈTE

Article premier

Les personnes dont les noms suivent sont nommées au Ministère des Enseignements maternel et primaire aux postes suivants :

- Inspecteur général du ministère
monsieur **Sèssinou Gaston LAGOYE**
- Conseiller technique aux Affaires administratives et sociales
monsieur **Abimbola F. M. Clotaire OLIHIDE**
- Directeur des Systèmes d'Information
monsieur **Maurille KPODANHO FALIERE**
- Directeur de la Planification, de l'Administration et des Finances
monsieur **Olatoundji Martin ESSOUN.**



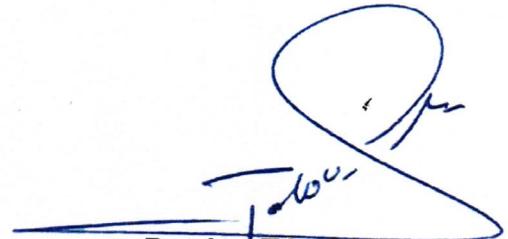
Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 23 octobre 2024

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,



Romuald WADAGNI
Ministre d'Etat

Le Ministre des Enseignements
maternel et primaire,



Salimane KARIMOU

AMPLIATIONS : PR : 6 ; AN : 4 ; CC : 2 ; CS : 2 ; C.COM : 2 ; CES : 2 ; HAAC : 2 ; HCJ : 2 ; MEF : 2 ; MEMP : 2 ; AUTRES
MINISTERES : 20 ; SGG : 4 ; INTERESSES : 4 ; JORB : 1.